



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/3711  
30 octobre 1956  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 30 OCTOBRE 1956 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET  
D'IRLANDE DU NORD

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration faite  
le 30 octobre à la Chambre des Communes par le Right Honourable Sir Anthony Eden,  
K.G., M.C., M.P., sur la situation actuelle au Moyen-Orient.

Je demande que ce texte soit distribué aux membres du Conseil de sécurité  
pour leur information.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Pierson Dixon

Texte d'une déclaration faite le 30 octobre à la Chambre des Communes  
par Sir Anthony Eden

Monsieur,

Avec votre permission et celle de la Chambre, je ferai une déclaration. La Chambre sait que depuis quelque temps la tension n'a cessé d'augmenter aux frontières d'Israël. La force militaire croissante de l'Égypte a donné lieu à de nouvelles appréhensions que les déclarations et les actes du Gouvernement égyptien ont encore aggravées. La création d'un commandement militaire commun par l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, la reprise des raids de guérillas qui ont abouti à l'incursion de commandos égyptiens dans la nuit de dimanche ont engendré une situation très dangereuse.

Il y a cinq jours la nouvelle nous est parvenue que le Gouvernement d'Israël prenait certaines mesures de mobilisation. Le Gouvernement de Sa Majesté a aussitôt donné pour instructions à l'Ambassadeur de Sa Majesté à Tel Aviv de s'informer auprès du Ministre des affaires étrangères d'Israël et d'inviter à la modération.

Entretiens, le Président Eisenhower a demandé une discussion tripartite immédiate entre les représentants du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis. Une réunion a eu lieu le 28 octobre à Washington et une deuxième réunion le 29 octobre.

Pendant que ces discussions se déroulaient, la nouvelle nous est parvenue hier soir que des forces israéliennes avaient franchi la frontière et avaient pénétré profondément en territoire égyptien. Par la suite, nous avons reçu de nouveaux renseignements indiquant que des troupes avaient été parachutées. Il semble que les avant-gardes israéliennes n'étaient pas loin des rives du canal de Suez. D'après des renseignements récents il semble aussi que des forces aériennes opèrent dans le voisinage du canal.

Au cours des dernières semaines, le Gouvernement de Sa Majesté a cru de son devoir, au regard de ses obligations en vertu du Traité anglo-jordanien, de donner ces assurances tant publiques que privées de son intention de faire honneur à ses obligations. L'Ambassadeur de Sa Majesté à Tel Aviv a reçu, tard dans la soirée d'hier, l'assurance qu'Israël n'attaquera pas la Jordanie.

Mon Honorable et éminent ami, le Foreign Secretary, a discuté la situation avec l'Ambassadeur des Etats-Unis au début de la matinée. Le Président du Conseil et le Ministre des affaires étrangères français sont venus d'urgence à Londres sur l'invitation du Gouvernement de Sa Majesté pour s'entretenir avec nous de ces événements.

Je dois dire à la Chambre que de très graves questions sont en jeu et que si les hostilités ne peuvent être rapidement arrêtées, le libre passage par le canal sera compromis. De plus, tout combat sur les rives du canal mettrait en danger les navires en cours de passage. Le nombre des membres des équipages et des passagers en cause s'élève à plusieurs centaines et la valeur des navires qui sont vraisemblablement en cours de passage s'élève à environ 50 millions de livres sterling non compris la valeur des cargaisons. Le Gouvernement de Sa Majesté et le Gouvernement français sont, en conséquence, convenus que tout le possible devait être fait pour mettre fin aux hostilités aussitôt que possible. Leurs représentants à New-York ont donc reçu pour instructions de s'associer au représentant des Etats-Unis pour demander la convocation immédiate du Conseil de sécurité. La séance du Conseil a commencé à 16 heures.

Entretemps, à la suite des consultations qui ont eu lieu à Londres aujourd'hui, le Gouvernement du Royaume-Uni et le Gouvernement français ont adressé des communications urgentes au Gouvernement de l'Egypte et au Gouvernement d'Israël. Dans ces communications, nous avons invité les deux parties à cesser immédiatement tout acte de guerre sur terre, sur mer et dans les airs et à retirer leurs forces armées jusqu'à une distance de 10 milles du canal. De plus, afin de séparer les belligérants et d'assurer aux navires de toutes les nations la liberté de passage dans le canal, nous avons demandé au Gouvernement égyptien d'accepter que des forces anglo-françaises aillent occuper temporairement - je répète, temporairement - des positions-clé à Port-Saïd, à Ismaïlia et à Suez. Nous avons demandé au Gouvernement de l'Egypte et au Gouvernement d'Israël de répondre à ces communications dans les 12 heures. Nous leur avons indiqué nettement que si, à l'expiration de ce délai, les deux gouvernements n'ont pas entrepris de donner satisfaction à ces demandes, les forces britanniques et françaises interviendront dans la mesure qui pourra être nécessaire pour obtenir que ces demandes soient satisfaites.

Je continuerai à tenir la Chambre informée de la situation.